

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1<sup>er</sup> JUILLET 2021



# Présents

## Représentants de la municipalité :

Philippe RICHARD, maire  
Marie-Pierre CHAUMIER, maire-adjoint  
Michel LANGELIER, maire-adjoint  
Jocelyne GOUIC, maire-adjoint  
Mathieu LAUNAY, conseiller municipal délégué aux associations

## Membres du conseil d'administration :

Jean-Yves TESSIER  
Jacques LEGENDRE  
Yvette SOURDILLE  
Georges DESHAYES  
Gérard ZANNI  
Brigitte LEROUX  
Patrick CHAUSSIS  
Françoise DEBONNE  
Thierry BRIANT  
Mathieu FERRADOU  
Hélène GRANDIN  
François TENIN  
Huguette FOUCHER  
Pierre FORTIN  
Josette LEOPOLD  
Ginette MICHELET

## Membres adhérents :

Christiane LEGENDRE  
Rolande GANNIER  
Thierry GUIRADO  
Claudine TENIN  
Jacky FOUGERAY  
Richard ITTÉ (correspondant de presse)

## Autres personnes présentes :

Thierry PORTE  
Alain DUBUC, président du comité des fêtes

## Excusés :

José BORENCE  
Monique CHOISNARD  
Gilles DUCLUZEAU  
Odette GOUGAUT  
Brigitte HÉRISSEON, directrice de l'Office de tourisme  
Jacques SOURDILLE, président du CCAV

## Ordre du jour :

- 1) Rapport d'activité 2020
- 2) Rapport d'activité 2020 écomusée « *La Grange* »
- 3) Bilan financier 2020
- 4) Elections des membres du conseil d'administration
- 5) Elections des membres du bureau
- 6) Projets 2021
- 7) Budget prévisionnel 2021
- 8) Questions diverses

# 1- Rapport d'activité 2020



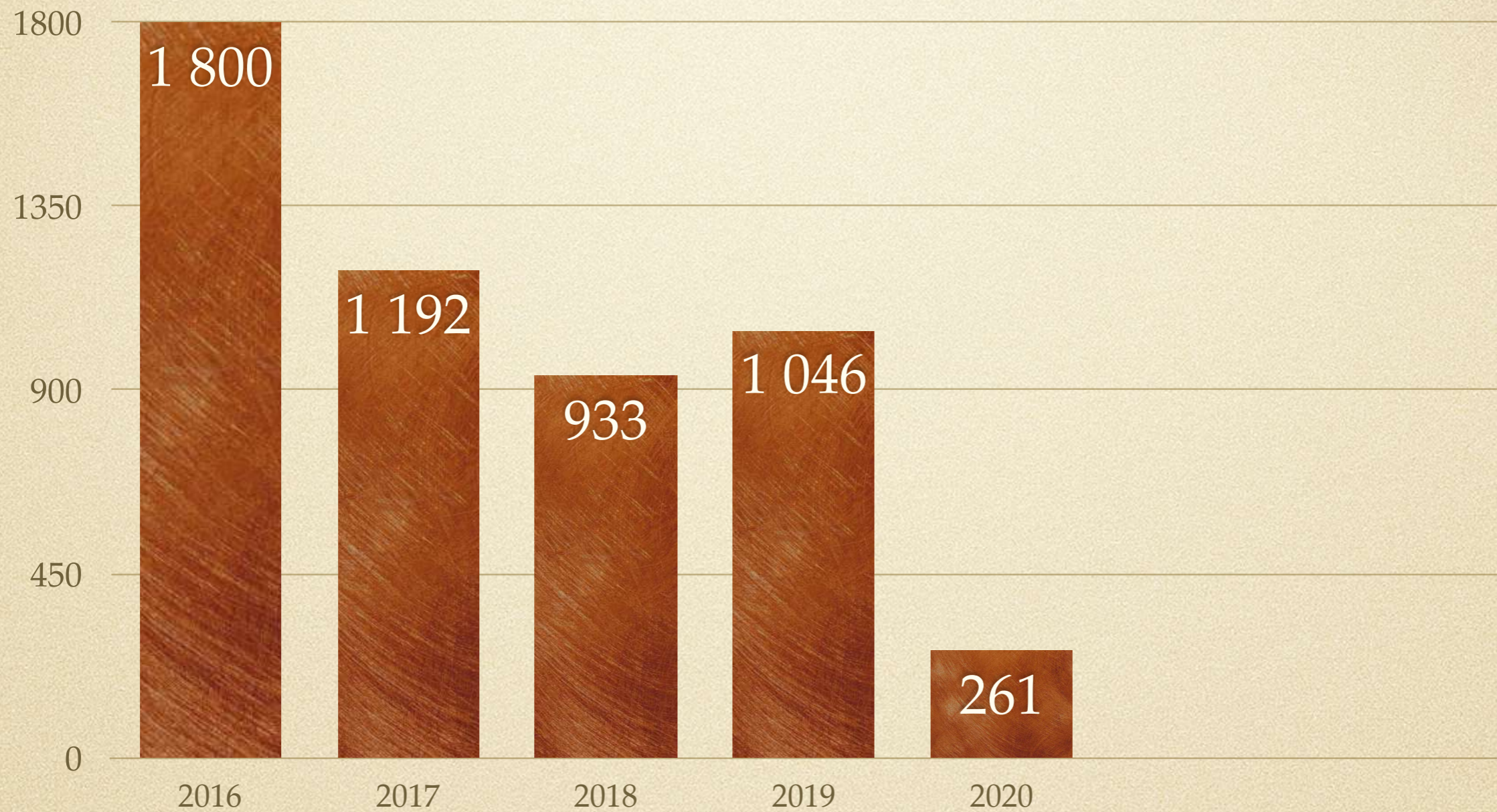
# L'association en chiffres

- 35 adhérents
- 21 membres du conseil d'administration
- 261 visiteurs et participants aux manifestations et activités
- 32 visiteurs à l'écomusée « *La Grange* »
- 2 manifestations organisées
- 2 réunions du conseil d'administration
- 10 groupes de travail
- 15 047 visiteurs sur le site internet

# Évolution du nombre d'adhérents



# Évolution du nombre de participants aux manifestations



261 visiteurs

Saint-Cosme-en-Vairais

# EXPOSITION

*« De la culture du chanvre  
à la fabrication des filets :  
histoire de l'activité textile dans le Vairais »*

Du 14 au 27 septembre 2020  
Complexe culturel Atlantis



## HORAIRES

Du Lundi au Vendredi : 16h00-18h00  
Samedi : 10h00-12h00  
Dimanche : 16h00-18h00


Entrée gratuite







32 visiteurs

Journées  
européennes  
du patrimoine



 **Saint-Cosme-en-Vairais**   
**Dimanche 20 septembre 2020**

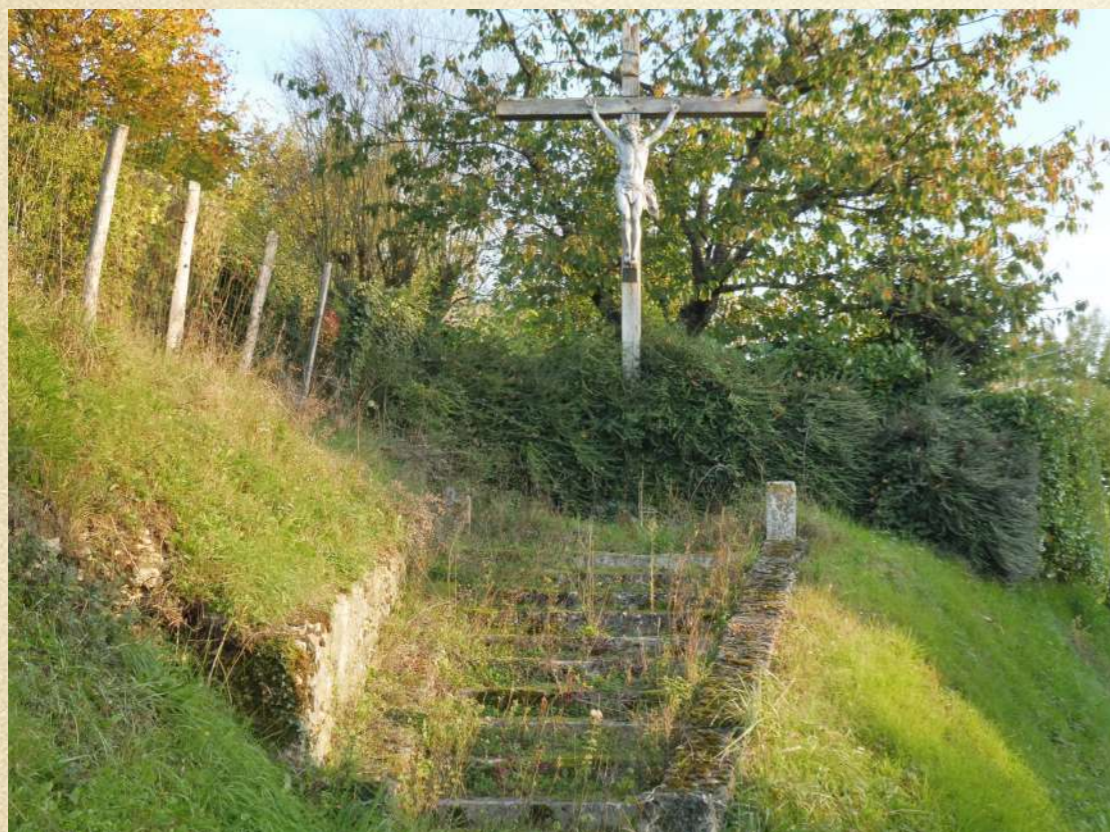
**Ouverture de l'écomusée « La Grange »**  
*(10h00-12h00 et 14h00-18h00)*

**Ouverture du four à pain du XVII<sup>e</sup> siècle**  
*(10h00-12h00 et 14h00-18h00)*

**Ouverture de l'église Saint-Côme et Saint-Damien**  
*(visite libre de 10h00 à 18h00)*

**Ouverture de l'église Saint-Augustin de Contres**  
*(visite libre de 10h00 à 18h00)*

# Restauration de la croix du Becquet



# Mise en place d'un sentier d'interprétation du patrimoine en partenariat avec la commune



# Projet de stèle commémorative pour les soldats de 1870 proposé à la commune

## A la mémoire des soldats de Saint-Cosme-de-Vair, Champaissant et Contres morts pendant la guerre de 1870-1871

|                    |                              |
|--------------------|------------------------------|
| CHEVALLIER Auguste | 1870                         |
| BUNEL Gustave      | 1 <sup>er</sup> octobre 1870 |
| RIGOT Lucien       | 8 novembre 1870              |
| LEPRINCE Marin     | 16 novembre 1870             |
| CUVIER François    | 12 décembre 1870             |
| GATRIS Louis       | 6 janvier 1870               |
| LETESSIER Louis    | 16 janvier 1871              |
| DESCHAMPS Pierre   | 31 janvier 1871              |
| GUEDON Jean        | 31 janvier 1871              |
| DURAND Pierre      | 3 février 1871               |
| POIRIER Ernest     | 3 février 1871               |
| BOUTON Théodore    | 12 février 1871              |
| POIRIER Henri      | 17 février 1871              |
| POIRIER Louis      | 23 février 1871              |
| JOUBERT Louis      | 11 mars 1871                 |
| GATRIS Julien      | 5 avril 1871                 |
| BELLANGER François | 23 avril 1871                |

## A la mémoire de deux Francs-Tireurs de l'Hérault morts au cours d'un combat à Saint-Cosme-de-Vair le 26 décembre 1870

LAMY Nicolas  
SIRIAC Thomas



# Montage d'un dossier pour la reconnaissance d'intérêt général

Le 8 juin 2021, la DGFIP de la Sarthe a reconnu l'association PATRIMOINE DU VAIRAIS comme « un organisme d'intérêt général à caractère culturel et concourant à la mise en valeur du patrimoine » conformément au Code général des impôts.

Cela signifie donc que les dons et versements assimilés peuvent bénéficier d'un avantage fiscal, à savoir :

- Pour les particuliers : réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable
- Pour les sociétés assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés : réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires



## Approbation du rapport d'activité 2020

**VOTE** : *Le rapport d'activité 2020 est adopté à l'unanimité.*

# 2- Rapport d'activité 2020

## écomusée « *La Grange* »



# L'ouverture de l'écomusée « *La Grange* » en 2020

Initialement, il était prévu une ouverture le 12 avril et une fermeture le 18 octobre 2020. En raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, l'écomusée n'a été ouvert que le Dimanche 20 septembre à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins ont été annulées. L'écomusée n'a pas ouvert le Dimanche 27 septembre en raison de l'annulation du Vairais en Fête.

La fréquentation a donc été très faible cette année, seulement 32 visiteurs, ce qui représente une baisse de 95 % par rapport à 2019.

Lors de la seule journée d'ouverture, un protocole sanitaire a été mis en place : sens de circulation, pointage des visiteurs, limitation du nombre de personnes en même temps dans l'écomusée (10), gel hydroalcoolique et port du masque obligatoire. La salle de projection n'était pas ouverte au public.





# Évolution du nombre de visiteurs à l'écomusée « *La Grange* »



# Pose de la signalétique extérieure



Les travaux ont été réalisés par une entreprise et pris en charge par la commune.

# Enduits de la façade principale



Les travaux ont été réalisés par une entreprise et pris en charge par la commune.

# Autres travaux réalisés en 2020

- pose des cimaises dans la salle 3 par les services techniques
- achèvement des travaux des sanitaires (travaux faits bénévolement par Gérard HERBOMEL)
- peintures des portes de la salle 2 (travaux réalisés par les bénévoles de l'association)



# Réalisation d'une plaquette sur les écomusées du Maine Saosnois en partenariat avec l'office de tourisme



**Maison d'École Natale de l'écrivain Catherine Paysan**

Construits en 1880, l'école avec son logement ont été utilisés jusqu'en 1965, date à laquelle le bâtiment sera transformé en atelier de couture. En 2000 la commune de Bonnétable rachète les lieux et après restauration en fait un site dédié à Catherine Paysan. La salle de classe, lieu de travail de Marie Roulette, la mère de Catherine Paysan, est réhabilitée comme au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Le logement de fonction grâce à l'avis éclairé de Catherine Paysan et à ses dons, présente un intérieur de 1930.

Le secrétariat de mairie où officiait Auguste Roulette, le père de Catherine Paysan est devenu le musée des vitrines. Chacune d'entre elle expose une œuvre de l'écrivain entourée d'articles de presse publiés lors de chaque sortie.

La maison d'école natale de l'écrivain Catherine Paysan a pour objectif de développer et promouvoir l'œuvre de l'écrivain Catherine Paysan afin de faire connaître et revivre sa maison d'école natale comme lieu de culture vivant, d'échange et de convivialité où l'auteur apprêt les bases de lecture et d'écriture ; naissance de son œuvre.

La Maison d'école natale de l'écrivain Catherine Paysan fait partie des deux seuls musées aux caractéristiques de ce type en France avec celle de l'écrivain Alain Fourrier à Epineuil le Fleuriel dans le Cher.



143 Avenue de la Forêt  
Bonnétable  
02 43 29 48 71

**Horaires d'ouverture**  
Visite toute l'année sur rendez-vous

[catherinepaysan.jimdo.com](http://catherinepaysan.jimdo.com)

**3 passionnés ouvrent aussi leurs portes à la demande**

Exposition Les Vieux Tracteurs d'Antan  
Bonnétable. 02 43 29 35 69

Exposition Le Monde Magique des Automates  
Bonnétable. 06 86 17 99 43

Exposition 1914-1918 « Vital Maisan »  
Saint Calixt en Saosnois. 06 89 53 35 30



#osermainsaosnois

Pour des informations supplémentaires, renseignez-vous :  
**Office de Tourisme Maine Saosnois**  
50 Place Carnot - 72600 MAMERS  
Jardin Potager, 1 Rue d'Isly - 72110 BONNÉTABLE  
02 43 97 60 63 [contact@tourisme-maine-saosnois.com](mailto:contact@tourisme-maine-saosnois.com)



© Office de Tourisme Maine Saosnois 2022. Ne pas publier sans autorisation écrite. Officiers : Olivier Le Goff, Nicolas de Charnay et de la Rivalité, Olivier et Nicole Lefebvre de St-James, Catherine Payson, Marie de Saint et des Ardennes Lefebvre, Christophe Le Grand, Catherine Payson. La commune : 143 Avenue de la Forêt - 72600 Bonnétable. Téléphone : 02 43 29 48 71 - 143 Rue d'Isly - 72110 Bonnétable. Mairie : 143 Rue d'Isly - 72110 Bonnétable. Mairie : 143 Rue d'Isly - 72110 Bonnétable. Mairie : 143 Rue d'Isly - 72110 Bonnétable. Mairie : 143 Rue d'Isly - 72110 Bonnétable.

**DÉCOUVRIR**

les **ÉCOMUSÉES**

du Maine Saosnois

**La Maison du Sabot et des Metters d'Antan**

**Écomusée - La Grange**

**Maison d'École Natale de l'écrivain Catherine Paysan**

**Maison du Chanvre et de la Ruralité**



**Maison du Chanvre et de la Ruralité**

La Maison du Chanvre et de la Ruralité présente une page d'histoire de l'agriculture régionale : la culture du chanvre.

La Sarthe a été pendant de nombreuses années le lieu de la culture du Chanvre. La Maison du Chanvre et de la Ruralité expose le matériel qui était utilisé dans notre campagne pour la culture de cette plante aux cent usages.

Les étapes de l'exploitation y sont présentées. Les semailles, l'arrachage, le rouissage, le broyage, le passage dans le four, autant d'étapes, qui rythmaient la vie des agriculteurs.

Ensuite une autre phase, l'exploitation des fibres, le peignage, le filage, le tissage, des métiers aujourd'hui quasiment disparus. Des activités qui occupaient des femmes des hommes dans les villes, une économie artisanale.

La Maison du Chanvre et de la Ruralité, vous fait revivre ou découvrir une activité agricole difficile ; mais importante pour nos campagnes.

La culture du Chanvre n'a pas disparu, puisque le chanvre entre dans nos habitations dans l'isolation thermique. Il est aussi présent dans les automobiles, intégré aux matières plastiques.

Tout n'a pas disparu, de nouvelles activités naissent...  
La Maison du Chanvre et de la Ruralité vous présente une plante 100 %.



**Horaires d'ouverture**

Tous les week-ends et jours fériés du 1 avril au 31 octobre

Entrée libre et gratuite.

Visite commentée sur rendez-vous - Individuel : 2 €

Groupe de 15 à 25 personnes : 30 €

12 rue Joseph Vignaud  
Saint Rémy du Val  
07 83 76 32 31

[maison.ruralite@hotmail.fr](mailto:maison.ruralite@hotmail.fr)



**La Maison du Sabot et des Metters d'Antan**



Hommage aux ouvriers de la forêt et aux paysans. À Neufchâtel en Saosnois, petit village situé à proximité de la Forêt de Perseigne, on comptait, en 1851, 156 sabotiers pour 1 700 habitants. C'était une spécialité locale ! Au début du XX<sup>ème</sup> siècle on dénombrait encore 81 sabotiers pour 1 000 habitants.

Inaugurée en 1988, La Maison du Sabot et des Métiers d'Antan évoque à travers une présentation audiovisuelle, différents métiers liés au bois.

À travers plus de 700 outils et objets exposés, le musée nous plonge, le temps d'une heure, dans les conditions de travail de nos ancêtres.

Dans cet écomusée, on retrouve par exemple des sabots avec plusieurs petits talons pour écraser plus facilement les bouses des châtaignes, des sabots très lisses pour marcher sur le sable, ou des sabots de ville pour marcher facilement sur les pavés.

Les sabotiers ne sont pas les seuls représentés dans le musée. On retrouve aussi tous les outils des menuisiers, des cordonniers, des bûcherons ou encore des filetières.

**Horaires d'ouverture**

De juin à septembre, les dimanches et jours fériés de 15h à 18h.

En dehors des heures d'ouverture, visite sur réservation.

Place Maxime Boisseau  
Neufchâtel en Saosnois  
06 44 05 31 88

[lamaisonsabot.jimdo.free.com](http://lamaisonsabot.jimdo.free.com)



**Écomusée « La Grange »**

Consacré aux outils et savoir-faire d'autrefois dans le monde rural, l'écomusée « La Grange » présente une riche collection autour de plusieurs thématiques : le charbon, le tissage, le maréchal-ferrant, le tonnelier, le carrier, les briqueteries, le lavage à l'ancienne, le chanvre, les travaux agricoles...

Cet écomusée a pour vocation de transmettre la mémoire des savoir-faire d'autrefois de nos campagnes comme l'a si bien écrit Régis GANNIER, le donateur de la collection, dans son livre « La mémoire des gestes » publié en 2012. Plusieurs films permettent de mieux comprendre ce qu'étaient les travaux dans le monde rural d'autrefois : la traite aux champs, le battage à l'ancienne, le cheval percheron, le cerclage d'une roue, l'utilisation du seigle.

Amenagé dans une ancienne grange dimière, qui date de la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, cet écomusée est géré par les bénévoles de l'association PATRIMOINE DU VAIRAIS, qui ont également restauré et aménagé les lieux. Il est situé dans un environnement exceptionnel sur le plan naturel et architectural avec l'espace nature « Vermo Vici », une église dont les origines remontent à la fin du XI<sup>ème</sup> siècle, un presbytère du XIX<sup>ème</sup> siècle et un four à pain du XVII<sup>ème</sup> siècle.



**Horaires d'ouverture**

Les dimanches de 14h30 à 18h de la mi-avril à la mi-octobre

ou sur rendez-vous pour les groupes (minimum 6 personnes)

Entrée gratuite.

Pour les visites de groupes - Individuel : 2 €

À partir de 15 personnes : 30 €

Espace Vermo Vici, Rue Nationale  
Saint Cosme en Vairais  
02 43 97 55 44

[patrimoineuvairais@orange.fr](mailto:patrimoineuvairais@orange.fr)  
[www.patrimoineuvairais.fr](http://www.patrimoineuvairais.fr)

Approbation du rapport d'activité 2020  
écomusée « *La Grange* »

**VOTE** : *Le rapport d'activité 2020 de l'écomusée « La Grange » est adopté à l'unanimité.*

# 3- Bilan financier 2020



## Bilan financier 2020

|  | Dépenses        |               |                                  | Recettes        |                 |
|--|-----------------|---------------|----------------------------------|-----------------|-----------------|
|  | Prévu           | Réalisé       |                                  | Prévu           | Réalisé         |
| JPPM (juin) - JEP (septembre)                          | 100             | 24,96         | Adhésions                        | 350             | 450             |
| Exposition septembre                                   | 200             | 118,35        | Subvention commune               | 650             | 650             |
| Ecomusée « <i>La Grange</i> »                          | 370             | 168,63        | Subvention conseil départemental | 150             | 150             |
| Achat matériel   | 300             | 0             | Vente revues                     | 100             | 46              |
| Assurance  | 100             | 97,47         | Dons                             | 150             | 13,40           |
| Site internet  | 145             | 165,44        | Prélèvement sur fonds de réserve | 294,30          | 0               |
| Achats divers (fournitures, photocopies, boissons ...) | 250             | 171,19        |                                  |                 |                 |
| Dépenses imprévues                                     | 229,30          | 0             |                                  |                 |                 |
| <b>TOTAL</b>   | <b>1 694,30</b> | <b>746,04</b> | <b>TOTAL</b>                     | <b>1 694,30</b> | <b>1 309,40</b> |

**Excédent année 2020 = 563,36 €**

Solde compte courant au 31-12-2020 = 926,37 €

Solde livret A au 31-12-2020 = 213,25 €

**Solde total au 31-12-2020 = 1 139,62 €**



# Approbation du bilan financier 2020

**VOTE** : *Le bilan financier 2020 est adopté à l'unanimité.*

# 4- Election des membres du conseil d'administration



# Les différents membres de l'association

- Les **membres adhérents** (paient une cotisation en soutien à l'association)
- Les **membres actifs** (aident à l'organisation des différentes activités de l'association et/ou à la restauration du patrimoine)
- Les **membres du conseil d'administration** (participent aux réunions et prennent les décisions)
- Les **membres du bureau** (assurent la gestion courante de l'association)

NB : *Le nombre de membres actifs et de membres du conseil d'administration est illimité.*

*Le bureau est composé de 6 membres : président, vice-président, trésorier, trésorier-adjoint, secrétaire et secrétaire-adjoint.*

# Les membres sortants du conseil d'administration

**BORENCE José**  
**BRIANT Thierry**  
**CHAUSSIS Patrick**  
**CHOISNARD Monique**  
**DEBONNE Françoise**  
**DESHAYES Georges**  
**DUCLUZEAU Gilles**  
**FERRADOU Mathieu**  
**FORTIN Pierre**  
**FOUCHER Huguette**  
**GOUGAUT Odette**  
**GRANDIN Hélène**  
**HERBOMEL Gérard**  
**LEGENDRE Jacques**  
**LEOPOLD Josette**  
**LEROUX Brigitte**  
**MICHELET Ginette**  
**TENIN François**  
**TESSIER Jean-Yves**  
**SOURDILLE Yvette**  
**ZANNI Gérard**

## Membres démissionnaires du conseil d'administration :

- Patrick CHAUSSIS
- Monique CHOISNARD
- Gérard HERBOMEL
- François TENIN

## Candidats au conseil d'administration :

- José BORENCE
- Thierry BRIANT
- Françoise DEBONNE
- Georges DESHAYES
- Gilles DUCLUZEAU
- Mathieu FERRADOU
- Pierre FORTIN
- Huguette FOUCHER
- Odette GOUGAUT
- Hélène GRANDIN
- Thierry GUIRADO
- Jacques LEGENDRE
- Josette LEOPOLD
- Brigitte LEROUX
- Ginette MICHELET
- Yvette SOURDILLE
- Jean-Yves TESSIER
- Gérard ZANNI

*VOTE : Les candidats au conseil d'administration sont élus à l'unanimité.*

# Les membres actifs

- José BORENCE
- Thierry BRIANT
- Patrick CHAUSSIS
- Françoise DEBONNE
- Georges DESHAYES
- Gilles DUCLUZEAU
- Mathieu FERRADOU
- Pierre FORTIN
- Huguette FOUCHER
- Odette GOUGAUT
- Hélène GRANDIN
- Thierry GUIRADO
- Jacques LEGENDRE
- Josette LEOPOLD
- Brigitte LEROUX
- Ginette MICHELET
- Thierry PORTE
- Yvette SOURDILLE
- François TENIN
- Jean-Yves TESSIER
- Gérard ZANNI

# 5- Election des membres du bureau



# Les membres sortants du bureau

|                                    |                          |
|------------------------------------|--------------------------|
| <b><u>Président</u> :</b>          | <b>Jean-Yves TESSIER</b> |
| <b><u>Vice-président</u> :</b>     | <b>Jacques LEGENDRE</b>  |
| <b><u>Secrétaire</u> :</b>         | <b>Monique CHOISNARD</b> |
| <b><u>Secrétaire-adjoint</u> :</b> | <b>Gérard ZANNI</b>      |
| <b><u>Trésorier</u> :</b>          | <b>Yvette SOURDILLE</b>  |
| <b><u>Trésorier-adjoint</u> :</b>  | <b>Georges DESHAYES</b>  |

## Membres démissionnaires du bureau :

- Monique CHOISNARD (*secrétaire-adjoint*)
- Georges DESHAYES (*trésorier-adjoint*)
- Yvette SOURDILLE (*trésorier*)

## Candidats au bureau :

- Jacques LEGENDRE (*vice-président sortant*)
- Jean-Yves TESSIER (*président sortant*)
- Gérard ZANNI (*secrétaire-adjoint sortant*)

L'élection des membres du bureau aura lieu lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

# 6- Projets 2021





27 juin 2021

# Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins



**SAINT-COSME-EN-VAIRAIS**

**Dimanche 27 juin 2021**

Ouverture de l'écomusée « *La Grange* »

Ouverture du four à pain du XVII<sup>e</sup> siècle

10h00-12h00 et 14h00-18h00



Du 13 au 26 septembre 2021

Exposition

« *Regards sur le Vairais d'hier et d'aujourd'hui* »



19 septembre 2021  
Journées Européennes du Patrimoine



Thème national « *Patrimoine pour tous* »

# Reconstitution du lavoir en bois de Courteillon



# Restauration des plaques de cocher



# Signalétique du petit patrimoine

## COUVERCLES DE SARCOPHAGES MÉROVINGIENS

VI<sup>e</sup> siècle

Ces couvercles de sarcophages mérovingiens ont été découverts en 2004 lors des travaux de l'église de Saint-Cosme et en 2008 lors de travaux dans l'actuel écomusée. Ils datent du VI<sup>e</sup> siècle et sont en grès roussard. Aucune cuve contenant le corps d'un défunt n'a été retrouvée. Cependant, il est probable que les cuves étaient du même type que celle visible près de l'église de Contilly (Sarthe).



Sarcophage mérovingien découvert à Contilly (Sarthe)

Les sarcophages de l'époque mérovingienne ne sont pas tous en pierre. Il en existe en bois ou en ardoises. Le choix des matériaux dépend à la fois des coutumes locales et de l'approvisionnement en matières premières. En ce qui concerne les sarcophages de Saint-Cosme-en-Vairais, le grès roussard était très certainement extrait de gisements

présents à Pouvrai (Orne), c'est-à-dire à environ 5 kilomètres d'ici.



Guerrier mérovingien avec son équipement

Les tombes de l'époque mérovingienne indiquent que la sépulture répond à un certain rituel. Les défunts sont allongés sur le dos le plus souvent les bras le long du corps. Les femmes sont enterrées avec leurs bijoux et les hommes avec leurs armes. On peut aussi y trouver de la vaisselle.



Plaques boucle de ceinture mérovingienne découverte à Saint-Cosme et conservée au musée archéologique du Mans

Ceci est attesté par les découvertes faites à Saint-Cosme. Dans la grange qui accueille l'écomusée, a été découverte une tombe d'un guerrier. Avec les ossements étaient présents une plaque boucle et une lame de scramasaxe (épée courte à double tranchant), mais aussi des tessons de céramique. Dans la tombe d'une femme découverte en 2014 dans une propriété privée, a été retrouvée avec le squelette une épingle à cheveux datée également du VI<sup>e</sup> siècle.

Les découvertes mérovingiennes faites à Saint-Cosme-en-Vairais depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, confirment la présence d'une importante nécropole (cimetière) de cette époque. L'état actuel de nos connaissances nous permet d'affirmer que cette nécropole s'étendait depuis le site de l'église jusqu'au carrefour de l'avenue Eugène Gourdeau et de la rue des Ecoles.



Lame de scramasaxe découverte à Saint-Cosme



## BORNE DE CORVÉE milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle

Sous l'Ancien Régime, l'entretien des routes royales devait être fait par les habitants des paroisses situées à moins de 3 lieues communes de la route (soit environ 14 kilomètres). Ce travail, non rémunéré, faisait partie de la corvée royale. Il se faisait deux fois par an, au printemps et à l'automne. Au bord de la route étaient donc implantées des bornes en grès, qui permettaient de délimiter le secteur à entretenir par chaque paroisse. Par exemple, sur cette borne sont inscrits les noms des paroisses de Courcival et de Jauzé. Les habitants de ces paroisses devaient donc entretenir la route sur la distance comprise jusqu'à la borne suivante.



Borne de corvée des Galesnières avec la mention de la paroisse de Contres et la distance de 189 toises (209 mètres)

Sur les bornes, nous pouvons distinguer les traces d'une fleur de lys. Le nom de la paroisse y est inscrit, ainsi que la distance à entretenir par les habitants de la paroisse. Cette distance est exprimée en toises (1 toise = 1,949 mètres). Par exemple, au pied de cette borne nous distinguons encore la mention de 119 toises sous le nom de la paroisse de Jauzé. Cela signifie donc que les habitants de Jauzé devaient entretenir la route royale sur une distance de 119 toises, soit 231,9 mètres.

Saint-Cosme-de-Vair était traversée par la route royale reliant Le Mans à Paris. Des bornes se trouvaient donc le long de l'itinéraire sur le côté droit en direction du Mans. Actuellement, la commune de Saint-Cosme-en-Vairais est celle qui recense le plus grand nombre d'anciennes bornes de corvée en France : six au total. En dehors de celle-ci, elles sont situées aux lieux-dits la Taille (paroisse mentionnée Nogent-le-Bernard), Fayot (paroisses mentionnées Saint-Pierre-des-Ormes et Saint-Rémy-des-Monts), la Croix Verras (paroisse mentionnée Sables), Loup Pendu (paroisse mentionnée Delault) et les Galesnières (paroisse mentionnée Contres).

Les bornes de corvée n'ont plus eu d'utilité à partir de 1789 avec la fin de la corvée royale. Certaines ont été réutilisées pour servir de piédestal à des croix en fer au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est le cas de celles de Fayot, Loup Pendu, la Taille et la Croix Verras. La borne située aux Galesnières a retrouvé son emplacement d'origine en 2017. Auparavant, elle était située près de la Croix des Murs, et elle avait aussi servi de support à une croix par le passé. Quant à celle-ci, elle était placée dans l'embranchement de la sacristie jusqu'en 2014.



Fleur de lys représentée sur la borne de corvée située près de Fayot



Croix datant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle située près du lieu-dit Fayot. Son piédestal est une ancienne borne de corvée sur laquelle sont mentionnées les paroisses de Saint-Pierre-des-Ormes et de Saint-Rémy-des-Monts.



# Réalisation d'une plaquette pour le sentier d'interprétation du patrimoine

## ITINÉRAIRE

Départ de l'espace nature « Verno Vici » (le parcours peut être réduit en faisant des boucles).

- 1- Écomusée « La Grange » (ancienne grange dimière)
- 2- Four à pain du XVII<sup>e</sup> siècle
- 3- Douve du presbytère

Traversez l'espace nature et prenez la direction de l'espace boisé en longeant le ruisseau de Mortève. Passez à proximité de la station d'épuration et prenez à droite sur le chemin de Pilbot.

4- Lavoir des Cressonnères

Prenez à droite sur l'avenue Charles De Gaulle, puis à gauche au giratoire sur l'avenue Véron de Forbonnais.

5- Maison où a vécu François Véron de Forbonnais avant la construction de son château.

Traversez l'avenue au prochain passage piétons et prenez la cité Maurice Vasseur. Tournez à gauche sur la rue de Champaisant. Prenez l'impasse des Jonquilles et le sentier piétons. Tournez à droite sur l'avenue Véron de Forbonnais. Traversez l'avenue pour rejoindre la place Saint-Médard sur votre gauche.

6- Église Saint-Gilles de Champaisant et son balet

7- Ancienne pompe communale

Revenez sur l'avenue Véron de Forbonnais et prenez en face la route de Mont Jallu.

8- Ancienne motte castrale du Mont Jallu

Au « Cédez-le-passage », prenez le chemin en face.

9- Table d'orientation. Vue sur la vallée de l'Orne Saosnoise

Au bout du chemin, prenez à droite pour voir le tour à chanvre.

10- Four à chanvre de la Croix des Murs

Revenez sur vos pas et prenez le chemin du Chauchais à 150 mètres à droite. Sur la D301, prenez à droite.

11- Four à chanvre du Terras

Au Terras, traversez la route et prenez le chemin du Vivier.

12- Four à chanvre de la Tremblaye

13- Four à chanvre et brairie des Croisettes



Au bout du chemin, prenez à gauche la rue des Croisettes pour arriver place de l'église.

14- Fontaine et lavoir de Contres  
15- Moulin de Contres

Continuez en direction du hameau du Becquet et prenez la route de Nogent-le-Bernard. Marchez sur environ 1 kilomètre et prenez à droite le chemin des Hauts Grouas. Passez à proximité du centre bouddhiste du Kalachakra et poursuivez le chemin (à partir de la bannière et jusqu'au ruisseau, vous êtes sur une propriété privée).

16- Fontaine des Basses Grouas

Poursuivez sur le chemin de l'Aumonette. Au bout du chemin, prenez à gauche en direction de Courteillon.

À 350 mètres sur votre gauche, vous pouvez faire un détour par le chemin pour voir un lavoir en bois reconstitué.

Revenez sur vos pas et prenez à gauche. Vous passez à côté du moulin de Courtellon.

Prenez à droite au « Cédez-le-passage », puis aussitôt à droite la rue Raymond Loiseau. Traversez le lotissement de la Tuilerie. À la fin de la rue Roland Garros, prenez le square des pionniers à droite juste avant le stop.

Traversez le square des Pionniers, lieu à la mémoire des habitants du Vairais partis pour le Québec au XVII<sup>e</sup> siècle. Vous y verrez notamment deux charmes anciennes.

À la sortie du square, prenez à gauche sur la route de Contres. Au carrefour de l'avenue Eugène Gourdeau et de la rue Nationale, prenez en face la D65 en direction de Nogent-le-Bernard.

Entrez dans l'espace nature « Verno Vici » à 170 mètres sur votre droite. (fin de la randonnée)



## SENTIER D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE



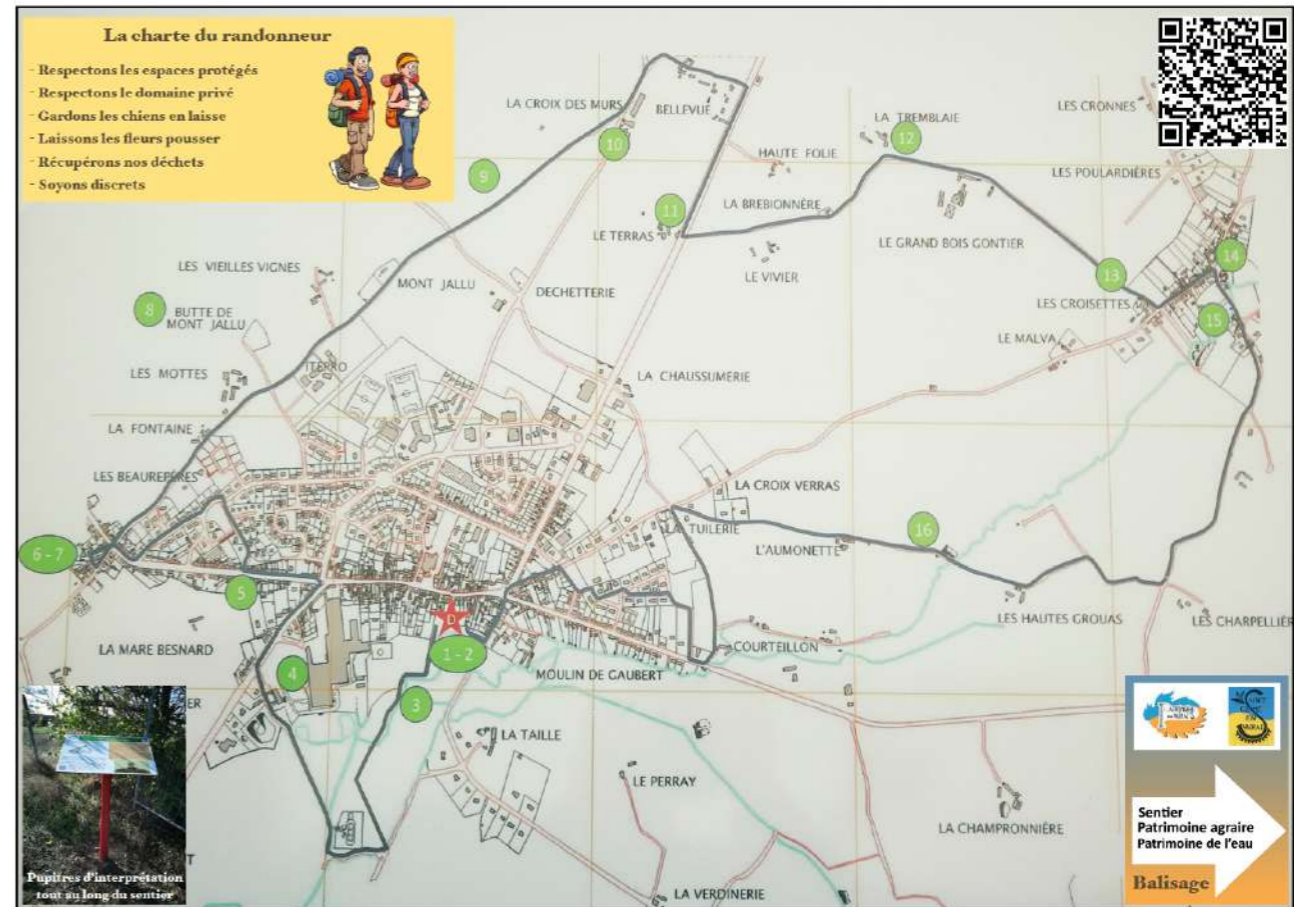
PATRIMOINE AGRAIRE  
PATRIMOINE DE L'EAU

11,6 km  
3h30



## La charte du randonneur

- Respectons les espaces protégés
- Respectons le domaine privé
- Gardons les chiens en laisse
- Laissons les fleurs pousser
- Récupérons nos déchets
- Soyons discrets



Pupitres d'interprétation tout au long du sentier

# Ecomusée « *La Grange* » ouvertures 2021

- Dimanche 27 juin 2021 à l'occasion des JPPM (*10h00-12h00 et 14h00-18h00*)
- Dimanche 19 septembre 2021 à l'occasion des JEP (*10h00-12h00 et 14h00-18h00*)
- Dimanche 26 septembre 2021 à l'occasion du Vairais en Fête (*10h00-12h00 et 14h00-18h00*)
- Tous les Dimanches de 14h30 à 18h00 (*jusqu'au Dimanche 17 octobre 2021*)





# Ecomusée « *La Grange* » rénovation du petit appentis



# Ecomusée « *La Grange* » peintures des menuiseries extérieures



# 7- Budget prévisionnel 2021



| Dépenses                                  |              | Recettes                         |              |
|---|--------------|----------------------------------|--------------|
| JPPM juin 2021                            | 100          | Adhésions                        | 350          |
| Ecomusée « La Grange »                    | 250          | Subvention commune               | 750          |
| JEP septembre 2021                        | 50           | Subvention conseil départemental | 150          |
| Exposition septembre 2021                 | 1 100        | Vente revues                     | 720          |
| Revue n°10                                | 660          | Dons                             | 100          |
| Restauration et mise en valeur patrimoine | 150          | Prélèvement sur fonds de réserve | 606          |
| Site internet                             | 166          |                                  |              |
| Assurance                                 | 100          |                                  |              |
| Divers (photocopies, boissons ...)        | 100          |                                  |              |
| <b>TOTAL</b>                              | <b>2 676</b> | <b>TOTAL</b>                     | <b>2 676</b> |

# Les cotisations

- cotisation individuelle : 15 €
- cotisation couple : 20 €



# 8- Questions diverses



- L'association a signé une convention de partenariat avec la commune de Saint-Cosme-en-Vairais
- Découverte d'un seizième four à chanvre au lieu-dit *Les Grandes Lames*



# Remerciements

- Les bénévoles de l'association
- Les adhérents
- Le conseil municipal de Saint-Cosme-en-Vairais
- Les services techniques et administratifs municipaux
- Les archives départementales de la Sarthe
- Le Centre culturel et d'animation du Vairais
- Le Comité d'expositions et d'animations agricoles du Vairais
- Le Comité des Fêtes de Saint Cosme en Vairais
- L'Office de tourisme Maine Saosnois
- Frédéric BEAUCHEF et Monique NICOLAS-LIBERGE, conseillers départementaux
- Régis et Rolande GANNIER
- Les généreux donateurs d'outils pour l'écomusée
- Les habitants qui ont aidé à la restauration de la croix du Becquet  
(Bernard CHOPIN, Michel BRETTEAU, Jean-Pierre ROCTON, Stéphane CHAUMIER, Pierre-François ROUESNÉ, Jean-Marie POTÉ)
- Le public